



Stages de Pré-Rentrée du CM2 à la 3^{ème} 10 h par matière en visio



Objectifs

- Réviser et approfondir la totalité du programme de l'année écoulée.
- Mettre l'accent sur l'essentiel à retenir et à approfondir.
- Apporter de bonnes méthodes de travail.
- Gagner en confiance.
- A terme, obtenir quelques points supplémentaires sur la moyenne de l'année à venir.



Déroulement

- Formule à la carte.
- Matières proposées :
 - Français 10 h
 - Mathématiques 10 h
 - Anglais 10 h
- 5 jours de stage.
- Groupe de 5 à 8 élèves maximum.
- Stage encadré par des enseignants de l'Éducation Nationale.



Méthode

- Cours interactifs.
- Un espace personnel sur notre site avec tous les cours et tous les corrigés à votre disposition.
- Des cours de méthodologie.
- Des exercices d'application effectués en interactivité avec le groupe.
- Des activités pour préparer la prochaine séance.
- Des devoirs à réaliser pour le prochain cours.



Emploi du temps

Suite à l'inscription, Un emploi du temps sera mis à disposition des élèves dans leur Espace Personnel.



Planning

- Du 19/08/2024 au 23/08/2024
- Du 26/08/2024 au 30/08/2024



Tarifs

Nombre de matières	Tarifs
<input type="checkbox"/> 1 matière	209 €
<input type="checkbox"/> 2 matières	399 €
<input type="checkbox"/> 3 matières	539 €

Bulletin d'inscription

Stages de Pré-Rentrée du CM2 à la 3^{ème}

Bulletin à retourner avec votre règlement :

- par poste: Cours Académiques de France – BP 20254 – 40005 Mont de Marsan Cedex
- par mail: contact@coursacademiques.fr

1. Informations générales

Nom* : Prénom* :

Né(e) le* : à :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Téléphone* : E-mail* :

Tous les champs marqués avec * sont obligatoires.

2. Choix de la prestation

Nombre de matières	Tarifs
<input type="checkbox"/> 1 matière	209 €
<input type="checkbox"/> 2 matières	399 €
<input type="checkbox"/> 3 matières	539 €

3. Choix de la ou des matière(s)

Mathématiques

Français

Anglais

4. Règlement

Montant Total dû :	Date :
..... € / / 2024

Mémo :

- Je complète et retourne ce bulletin par la poste ou par mail.
- Je joins le règlement au bulletin d'inscription.

Moyen de paiement

Carte bancaire :

Numéro de carte	
<input type="text"/>	
Expire fin	Code sécurisé
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Virement (joindre l'ordre de virement)

Chèque (ordre : Cours Académiques de France)

Western Union / MoneyGram

Modalité de règlement

Paiement au comptant.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription au verso et en avoir accepté le principe.

A, le

Signature du responsable légal (précédée de la mention "Lu et approuvé") :

Délai de rétractation et résiliation

La Commande vaut engagement ferme et définitif et est considérée comme irrévocable, sous réserve des dispositions relatives au « droit de rétractation ».

Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, le consommateur qui conclut un contrat par le biais d'un moyen de communication à distance dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la validation de la commande. L'élève souhaitant se rétracter en informe l'école par lettre recommandée avec accusé de réception.

Ainsi, dans le délai de quatorze (14) jours à compter de la Commande d'un stage, l'élève dispose du droit de se rétracter, sauf si le stage commence avant l'expiration de ce délai.

A l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, seules les causes impérieuses pourront faire l'objet d'un remboursement.

En cas de cause impérieuse (*décès, hospitalisation, maladie, cas de force majeure,...*) rendant impossible le suivi d'un(des) stage(s) commandé(s), l'élève pourra en obtenir le remboursement intégral, déduction faite des frais d'annulation d'un montant de 15% des sommes dues qui seront conservés par la Société Cours Académiques de France, s'il notifie cette annulation, accompagnée du justificatif de cette annulation (*certificat médical original,...*), par courrier recommandé avec accusé de réception à la Société Cours Académiques de France, dans un délai de 48 heures à compter de la survenance de la cause impérieuse.

Si l'annulation survient au cours du stage, le remboursement s'effectuera au prorata des cours déjà suivis par l'élève, déduction faite des frais d'annulation d'un montant de 15 % des sommes dues qui seront conservés par la Société Cours Académiques de France.

En aucun cas, la non-connexion de l'élève au stage en ligne et en direct ne pourra être considérée comme une notification d'annulation.

Remboursement de la commande

Le remboursement, total ou partiel selon le cas, par la Société Cours Académiques de France du ou des stage(s) dûment(s) annulé(s) par l'élève, interviendra dans un délai maximal de trente (30) jours.

Formation en ligne et en direct

L'élève s'engage à assister à l'ensemble du stage et à se connecter à l'heure.

L'élève est tenu d'adopter un comportement respectueux de ses camarades et des enseignants. Il s'engage à ne pas perturber le bon déroulement du stage, ce dont l'enseignant présent sera seul juge.

Tarifs

Les stages proposés par la Société Cours Académiques de France sont dispensés aux tarifs en vigueur sur le Site, lors de l'enregistrement de la Commande.

Annulation d'un stage par les Cours Académiques de France

Dans le cas où la Société Cours Académiques de France est contrainte d'annuler un stage, notamment en raison d'un nombre insuffisant d'élèves inscrits ou de l'absence de l'enseignant, la Société Cours Académiques de France en informera l'élève, par tous moyens, au plus tard 24 heures avant le début du stage.

La Société Cours Académiques de France remboursera à l'élève le prix intégralement payé par l'élève, dans un délai de trente (30) jours.

L'annulation du stage par la Société Cours Académiques de France ne pourra donner lieu au versement par cette dernière de dommages intérêts, à quelque titre que ce soit, à l'élève.

Suivi de stage

La Société Cours Académiques de France ne saurait être tenue responsable d'un dysfonctionnement technique de la plateforme de visioconférence choisie pour suivre la ou les stage(s) en ligne et en direct, ne permettant pas le suivi par l'élève du stage.

En conséquence, l'élève s'engage à ne solliciter aucun dommage et intérêt, ni aucune indemnité à la Société Cours Académiques de France.

De la même façon, la Société Cours Académiques de France ne saurait être tenue responsable d'une absence de compatibilité du matériel informatique de l'élève avec l'utilisation de la plateforme de visioconférence sur laquelle la, ou les stage(s) se dérouleront. Ainsi, l'élève doit vérifier, sous sa responsabilité, que son matériel informatique dispose d'une connexion Internet et de la configuration technique optimale (notamment un logiciel de navigation adéquat...) pour l'accès et l'utilisation de la plateforme de visioconférence, lui permettant de suivre la ou les stage(s) en ligne et en direct.

La Société Cours Académiques de France attire l'attention de l'élève sur la nécessité de suivre la ou les stage(s) sur un ordinateur pour une qualité optimale. Elle ne saurait donc pas être tenue responsable d'un mauvais fonctionnement ou d'une qualité insuffisante du stage suivie sur un smartphone ou une tablette.

Propriétés intellectuelles – Droit d'auteur

Les outils pédagogiques mis à votre disposition sont protégés par la loi française et par les conventions internationales en vigueur et à venir relatives à la propriété intellectuelle quel que soit leur support. La mise à disposition de tels outils n'opère aucun transfert de droits de propriété intellectuelle à votre bénéfice. Vous ne disposez que d'un droit d'utilisation personnelle.

Aussi, sauf autorisation expresse des Cours Académiques de France ou des titulaires de droits, et sous réserve des exceptions légales, vous est interdite toute exploitation, notamment toute reproduction, représentation, adaptation, communication au public, mise à disposition du public, totale ou partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit et, de façon générale, toute utilisation autre que le suivi de la formation. Toute revente est interdite.

Est également strictement interdite toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation des marques, ou, plus généralement, toute atteinte aux autres droits de propriété intellectuelle attachés aux services, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable du titulaire des droits.

Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de grande instance de Mont de Marsan sera seul compétent pour régler le litige.

-- Une question ? – contact@coursacademiques.fr – 05.58.45.74.97